



## Memo 71

27 septembre 2021

Aux prêtres, diacres, personnes mandatées

Objet : Journée nationale pour la vérité et la réconciliation

De façon intense depuis plusieurs mois, la communauté autochtone du Canada (Premières Nations, Métis et Inuit) fait l'objet d'une attention presque quotidienne, à cause des souffrances et des traumatismes désormais bien connus, liés au système obligatoire des pensionnats qui a fonctionné plus d'un siècle et qui pose particulièrement problème de par ses effets négatifs sur ceux qui y ont vécu, leurs familles et leurs descendants. Les communautés religieuses et les diocèses impliqués dans leur gestion ont présenté leurs excuses; à leur tour, au terme de leur Assemblée plénière tenue la semaine dernière, les Évêques catholiques du Canada ont présenté les leurs et ont déclaré: « *Nous exprimons notre profond remords et nous présentons des excuses sans équivoque* ».

Dans la foulée de la Commission Vérité et réconciliation, le Gouvernement fédéral a décrété le 30 septembre *Journée nationale de la vérité et de la réconciliation*. C'est un jour férié pour les instances gouvernementales. Toutefois, même si nous travaillons, il est important de souligner ce jour d'une manière particulière.

- 1- Nous pouvons méditer sur l'enseignement de saint Paul : « *Si un seul membre souffre, tous les membres partagent sa souffrance* » (I Co 12, 26). Comme fidèles catholiques, nous devons entendre la souffrance des autres, la porter avec eux et aider à la soulager. Nous pouvons prier. Tout d'abord saint Joseph, patron principal du Canada. Puis les saints martyrs canadiens, patrons secondaires de notre pays : je suis convaincu que leur intercession peut être féconde pour la réconciliation, comme l'a été celle de saint Étienne pour saint Paul. Nous pouvons évidemment prier sainte Kateri Tekakwitha, elle-même autochtone.

- 2- Le 30 septembre, nous pouvons prendre un moment pour effectuer une lecture plus approfondie sur les Autochtones, les richesses de leur culture, les souffrances qu'ils connaissent, les moyens pour marcher ensemble vers un avenir meilleur. J'ai donné certaines ressources à cet effet dans ma note du 27 juillet dernier et dans les questions-réponses de la CECC envoyées le samedi 25 septembre.
- 3- Nous pouvons aussi contribuer monétairement aux projets de guérison et réconciliation. L'équivalent d'une journée ou d'une heure de travail pourrait être significatif; on peut acheminer nos dons à l'économe diocésain qui les fera parvenir à la CECC.

Que l'Esprit-Saint nous inspire des sentiments et des gestes de paix et de réconciliation.

*+ Serge Poitras*

✘ Serge Poitras  
Évêque de Timmins